

## 23.04.2021

Nous venons de conduire une discussion intense avec la présidente de la Commission européenne. Il s'agissait de tirer un bilan après une série de discussions techniques sur les points encore ouverts de l'accord institutionnel.

Le Conseil fédéral a toujours déclaré que la Suisse désirait consolider et développer sa relation bilatérale avec l'Union européenne. Il a cependant déterminé et communiqué qu'il ne pouvait pas signer l'Accord institutionnel sans solutions satisfaisantes dans le domaine de la protection des salaires, sur la question de la directive de l'Union européenne sur la citoyenneté et dans le domaine des aides d'Etat. Dans le cadre des discussions au niveau technique, la Suisse a fait des propositions concrètes sur ces points. Ces discussions n'ont cependant pas permis de faire les progrès escomptés.

Avec la présidente de la Commission européenne, nous avons constaté que les divergences qui subsistent entre nos positions sont importantes. Nous avons convenu avec la présidente de la Commission que nos négociatrices resteraient en contact. Le résultat de cette rencontre sera maintenant analysé tant en Suisse que du côté européen. J'ai informé mes collègues du Conseil fédéral brièvement de la teneur de nos discussions.

Guy Parmelin, président de la Confédération

